

UN POUR TOUS TOUS POUR UN
JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT d'Egypte de Syrie et de Palestine

ORGANE OFFICIEL DES SOCIÉTÉS SUISSES
RÉDACTION, ADMINISTRATION et EXPÉDITION : ALEXANDRIE, 30, Rue Salah el Dine. Tél. 29795.

Adresse Télégraphique «HELVE»

AU CAIRE: ADMINISTRATION ET PUBLICITE
22, Rue Kasr El Nil — Téléphone No. 40938

THE ALEXANDRIA INSURANCE COMPANY, S.A.E.

Président du Conseil d'Administration: M. OSWALD J. FINNEY
Vice-Présidents: MM. GEORGES ALLEMANN et ALY PACHA YEHIA

ASSURANCES: INCENDIE, ACCIDENTS TRANSPORTS, etc.

Siège Social à ALEXANDRIE: Immeuble de la Société 12, Boulevard Saad Zaghloul
Succursale du Caire: 17, Rue Kasr el Nil

CHRONIQUE NATIONALE

La Suisse dans le conflit mondial

De temps à autre, depuis septembre 1939, mais plus fréquemment depuis le mois de décembre dernier, la Presse de notre pays et celle de l'étranger, ont porté à la connaissance du public que la Suisse était chargée de la représentation de tels ou de tels intérêts étrangers.

Au fur et à mesure que le conflit mondial s'étend et que de plus nombreuses relations diplomatiques sont rompues, notre gouvernement reçoit ainsi la mission d'être l'avocat auprès de leurs adversaires, d'un nombre croissant d'Etats des cinq continents.

La guerre, en effet, ne supprime pas la nécessité d'un minimum de relations entre les antagonistes. Il existe toujours des questions qui doivent être négociées même entre des puissances dont les armées s'affrontent sur les champs de bataille.

Un gouvernement neutre par position, ou surtout un gouvernement perpétuellement neutre, comme le nôtre, peut s'entremettre utilement.

Au mois de septembre 1939, le nombre des états engagés dans la guerre était relativement restreint. Un choix abondant s'offrait aux belligérants pour la recherche d'un défenseur de leurs intérêts auprès de l'autre camp. A ce moment là, la Suisse fut cependant choisie pour ce rôle par diverses puissances.

Depuis que le nombre des nations neutres en Europe est réduit à une poignée, depuis surtout que la lutte s'est étendue, voici quatre mois, à des continents jusque là indemnes, la mission de la Suisse, en ce domaine, s'est considérablement élargie.

Le Rapport de gestion du Département politique fédéral, que le Conseil fédéral vient précisément d'approuver à l'intention des Chambres, contient un exposé d'ensemble sur l'activité de la Division des Intérêts étrangers.

Nous croyons utile d'en tirer quelques renseignements.

Au 31 janvier 1942, la Suisse était chargée de 21 représentations étrangères. 21 états belligérants, ou tout au moins en rupture diplomatique avec d'autres états, avaient confié au gouvernement fédéral, agissant par son Département politique, le soin de parler, en leur nom, aux états de l'autre camp. On devine sans peine la complexité et l'ampleur des relations que la diplomatie de notre petit pays est chargée d'assurer, par suite de la confiance qu'on lui témoigne.

Le gouvernement suisse est le représentant provisoire de 21 nations, auprès de séries de puissances ou de dépendances de puissances et dont la solution des problèmes posés varie d'un cas à l'autre.

Il n'est pas question ici de vous infliger une énumération complète mais un exemple vous fera mieux saisir cet aspect des choses.

La Suisse est chargée de représenter les intérêts allemands en Grande-Bretagne, mais y compris les colonies et les Dominions, à l'exception cependant, pour des raisons d'ordre politique, de l'Union Sud-Africaine, de la Rhodésie du nord-est et de la Palestine.

Elle représente ces mêmes intérêts allemands aux Etats-Unis d'Amérique, en Syrie et au Liban, aux Indes néerlandaises (orientales et occidentales) et en Iran.

Chaque nom cité représente une situation de droits différente, et par conséquent un traitement particulier des questions.

Voilà l'un des 21 cas de représentation confié à la Suisse. Rien ne se fait selon un schéma régulier. Et pour procéder toujours par des exemples, si la Suisse représente les intérêts de la France en Egypte, comme ceux de l'Egypte à Vichy, en revanche, elle a la charge des intérêts des Etats-Unis au Japon, sans avoir celle des intérêts du Japon aux Etats-Unis.

La seule mise au point d'un réseau diplomatique aussi compliqué, a exigé de grands efforts de notre Département politique. Chaque ré-

présentation nouvelle pose une demande de l'Etat premier intéressé, l'examen de cette demande par le gouvernement suisse et son acceptation par la puissance de l'autre bord.

La préparation seule du rôle de défenseur d'un belligérant signifie déjà un travail diplomatique considérable. Et c'est sur un terrain constamment mouvant, subsistant les répercussions des événements militaires, que notre action est destinée à s'exercer.

C'est ainsi que la liste établie un jour peut être modifiée la semaine suivante!...

Le rapport du Département politique, auquel nous faisons allusion tout à l'heure, estime qu'en 1939, 1940 et 1941, le travail de la Division des Intérêts étrangers a été déçu. Il laisse d'ailleurs entendre que le développement des tâches confiées à la Suisse n'est pas terminé. Non seulement la Direction centrale à Berne de ce genre d'activité diplomatique a dû être renforcée, mais les Missions extérieures suisses ont été doublées de services complémentaires devenus indispensables.

Dans la ville fédérale, c'est l'ancien Ministre de Suisse à la Haye, M. de Pury qui est à la tête de la Division. On vient de l'installer dans un hôtel réquisitionné à cet effet.

Toutes nos Légations auprès des principales puissances clientes — si l'on peut dire, — de la Suisse, ont créé des divisions spécialisées.

A Rome, M. Maxime de Sloutz, ancien Ministre à Bruxelles, s'occupe des intérêts étrangers en Italie.

A Berlin, on avait détaché M. von Steiner, ancien Ministre à Belgrade, dont le décès prématuré vient d'être annoncé.

A côté de notre service régulier, s'est formé un réseau diplomatique complet qu'il a fallu en quelques mois jeter sur le monde.

Et pour nous rendre compte de la variété des devoirs que contractent la Suisse et ses fonctionnaires, citons quelques-unes des démarches exécutées en 1941 par la Division spéciale de la Légation de Suisse, à Londres, à la demande du gouvernement du Reich:

Communication des noms des navires servant au transport des blessés, transmission des listes de prisonniers et des nouvelles concernant ces derniers, visites de camps de prisonniers, rétribution d'argent de poche, efforts en vue du rapatriement du Consul général d'Allemagne à Adis-Abeba et du personnel du Consulat ainsi que de la Colonie allemande de la capitale éthiopienne tombée aux mains des britanniques, échange de personnalités diplomatiques, etc...

Nous ne pouvons entrer dans les détails, mais nous nous en voudrions de ne pas citer une entreprise qui est typiquement dans la ligne traditionnelle que s'efforce de tenir notre pays: l'échange de grands blessés allemands et anglais.

On se souvient du malheureux échec, en octobre dernier, d'un projet préparé pendant plusieurs mois et à l'élaboration duquel notre pays et les Croix-Rouges des deux pays se devouèrent sans compter.

Tout leur travail n'est cependant pas perdu. La réalisation, en traversé par des motifs imprévisibles, devra s'opérer.

(Preuve en est l'heureux résultat obtenu récemment à Smyrne. (Réd.).

Il est bien évident que c'est avant tout à sa situation reconnue universellement, de puissance perpétuellement neutre que la Suisse est redevable de la confiance que lui montre une bonne partie des principales puissances en lutte.

La Suisse n'est pas seule en Europe d'ailleurs à représenter des intérêts étrangers. La Suède, l'Espagne, le Portugal, ont aussi leur part. Néanmoins, on peut voir dans les missions lourdes de responsabilités, dont notre pays est investi, un hommage rendu à la manière dont il s'acquitte, au milieu des grandes difficultés, des devoirs de solidarité internationale, que lui impose son privilège de nation épargnée par la guerre.

JEAN FREY

LETRE DE SUISSE

GENEVE FETE SES DEUX MILLE ANS D'EXISTENCE

On sait qu'à plusieurs reprises dans l'histoire, des peuplades en grand nombre, venues de contrées lointaines, envahirent les pays du sud et de l'occident européen. Ces hordes, mi-conquérantes, mi-nomades, vivant à la pirocère, cheminaient au pas lent des bestiaux et de ces chariots primitifs qui portaient la vaisselle, les femmes et la marmaille.

Une de ces bandes de romanichels en transhumance, descendue du Plateau suisse, apparut un beau jour de printemps sur les bords de notre lac. Cela se passait en l'an 58 (av. N. S.). Ces milliers d'hommes se proposaient de passer l'eau à l'endroit où le lac cesse d'être le Léman pour redevenir le Rhône afin de gagner les terres chaudes de la Provence.

Mais un certain général romain du nom de César leur coupa la route en brûlant le pont qu'ils avaient eu projet de franchir. Ce même général, quelques années plus tard, ayant rédigé des «Commentaires» sur ses prouesses militaires, ne manqua pas de rapporter l'histoire du pont brûlé avec le nom de l'endroit qui en avait eu la fumée: GENEVA. Or, le doute n'est pas possible, cette Geneva de César était l'embryon de la Genève d'aujourd'hui, la ville aux cinq ponts.

On ne rapporte pas ces faits pour faire parade de la vaste érudition acquise sur les bords de l'école primaire des Casemates du temps que M. Durand, pédagogue distingué, nous y enseignait, avec une égale compétence, la calligraphie, les rudiments de la langue germanique, l'histoire et la gymnastique, mais bien pour réserver une surprise à nos lecteurs et lectrices cultivés. En effet, une opération arithmétique simple mais triomphante leur fera découvrir que depuis l'affaire de l'incendie du pont jusqu'à aujourd'hui il s'est écoulé deux mille ans. Genève en est donc à la deux millième année d'existence. Messieurs, chapeau! Cela n'est pas une bagatelle que deux mille ans! Auriez-vous cru cela? Deux mille ans! Non pas cinq cents comme les moutons de mon père, non pas sept cent cinquante comme cette pauvre ville de Berne, on vous dit deux mille, braves gens, parfaitement, deux mille... et on le prouve.

Deux mille ans. Vous pensez bien qu'on ne laisse pas passer un double millénaire sans organiser une petite fête de famille. Même si les temps sont durs et que l'on manque de cantaloupes et de gelinottes. C'est pourquoi nous aurons la cantate, le festival, le cortège, les orfèbres, l'exposition rétrospective, les conférences instructives, des illuminations et un beau livre de M. le directeur du musée sur les antiquités celtiques et gallo-romaines.

— Pas rigolo ! — Comment, pas rigolo ? — Ma foi, non.

— Mais enfin, comment voulez-vous célébrer un millénaire autrement qu'avec un cortège, des conférences, des illuminations et des cantates ?

— Je ne sais pas, moi... En donnant de petites choses qui feraient vraiment plaisir à la population.

— Par exemple ?

— Hé bien, par exemple... Mettre le feu à l'office des poursuites, exposer sur les pierres du Niton, durant les fêtes, quelques régisseurs, deux agents d'affaires...

— Toisez-vous, vous êtes un séditieux, un piètre citoyen.

— Non, Dieu merci, nous aurons le festival, et la cantate, et le feu d'artifice, et les conférences de M. Fatio et les discours de M. Picot, et le beau livre richement illustré de M. Waldemar Déonna. Ordre, patrie et tradition.

Pour la cantate et le festival, un concours fut ouvert l'an passé. Ce concours amena neuf projets qui cinq jours après la fermeture, furent jugés détestables et indignes. Il faut admirer la rapidité, la sûreté et l'unanimité des verdicts de MM. les jurés. Cinq jours pour décider que les travaux de neuf concurrents ne sont que de la sous-crotte de lapin, cela suppose un abaissement considérable de la productivité artistique de la population ou une infailibilité de jugement qui, je l'avoue, m'inquiète l'un et l'autre.

Quoi qu'il en soit, devant cette carence littéraire et musicale, on confia l'élaboration du pénic officiel à une équipe de personnalités connues qui, nous n'en doutons pas, feront quelque chose de bien. Souhaitons qu'ils ne rencontrent pas, auprès du public, quand l'heure sera venue, un jugement aussi sévère qu'aussi rapide que celui dont il prenne le zèle vélocé de MM. les jurés.

Feu d'artifice mis à part, le bi-millénaire de Genève sera l'occasion de célébrer cette noble cité. Nous nous en réjouissons, car elle mérite de l'être.

Maurice KUES

(Lire suite en page 4)

PARMI LES NOTRES

LE DEPART DU Dr. A. L. VISCHER

Le Dr. Vischer, qui fut des nôtres, quatre mois durant, vient de nous quitter dimanche, pour rentrer en Suisse.

Nos vœux les meilleurs l'y accompagnent.

Il emporte la gratitude, non seulement des Suisses d'Egypte, mais de tous ceux appelés à bénéficier de l'immense croisade humanitaire entreprise en Egypte comme partout ailleurs, par la Croix-Rouge internationale.

L'échange de grands blessés de guerre britanniques et italiens qui vient d'avoir lieu à Smyrne, grâce à l'inlassable dévouement de la Croix-Rouge internationale et aux bons offices des autorités turques, sous le contrôle personnel du Dr. Vischer et du Dr. Pernot, de Genève, est un des plus heureux résultats d'un long travail entrepris déjà par le Dr. Georges Vaucher et mené à bien en dépit des difficultés rencontrées.

La gratitude de tous les bénéficiaires de cet échange enfin obtenu, la reconnaissance de leurs proches et de leurs Gouvernements, a dû être, pour les mandataires de la Croix-Rouge internationale, la plus douce des récompenses.

« Dites bien chez nous en Grande-Bretagne que les gens de la Croix-Rouge sont parfaits... (they're the « tops »), ont déclaré les grands blessés anglais au correspondant du «News-Chronicle» à leur arrivée à Alexandrie. Notre excellent confrère l'Egyptian Mail, qui publie leurs déclarations, ajoute : « Les hommes « (les grands blessés) sont unanimes sur un point : Dites chez nous tout ce que la Croix-Rouge a fait en notre faveur. Ses colles nous parvenant avec la régularité de l'horloge, alors que les colts privés n'arrivaient jamais. Elle faisait donner satisfaction à toutes nos plaintes et elle veillait à ce que notre courrier ne subit pas de retard... »

Comme l'écrivait M. Jean Lugot, dans la «Bourse Egyptienne», « la grande organisation humanitaire suisse sera particulièrement touchée de ces témoignages spontanés de reconnaissance, qui l'engageront s'il était besoin à faire toujours mieux en faveur des blessés, des malades, des prisonniers et des internés dans le monde entier. »

M. le Dr. Vischer sera remplacé à la tête de la Délégation pour le Proche-Orient, par une personnalité suisse de premier plan, dont l'arrivée au Caire est déjà annoncée.

Les collaborateurs immédiats du Dr. Vischer, Mlle. Hentsch et le Dr. Descondres restent à l'œuvre en Egypte et le Dr. Georges Vaucher qui deux ans durant assura toute la lourde charge et la responsabilité plus lourde encore, incombant à la Délégation dans le Proche-Orient du Comité international de Genève, continue à assumer les fonctions de Délégué accrédité auprès des autorités égyptiennes.

On sait qu'alors que les diverses Croix-Rouges ou Croisants-rouges nationaux, consacrent leur activité philanthropique aux ressortissants de leurs pays respectifs, la Croix-Rouge internationale poursuit sur un plan international, son travail humanitaire.

En Egypte et dans le Proche-Orient, la Délégation, tant auprès des autorités militaires qu'égyptiennes, a à faire face à des tâches multiples et nous sommes heureux de penser que les quelques cinq mille livres mises spontanément à sa disposition par les Comités suisses d'Alexandrie et du Caire, faciliteront aux mandataires de la grande œuvre, l'accomplissement et le développement de la mission générale qui lui est confiée.

A LA LEGATION SUISSE DU CAIRE

Nous apprenons avec le plus vif plaisir la nomination au poste de Secrétaire de Légation de M. J. L. Pahud.

M. Charles Perriard monte également en grade et vient d'être nommé par le Département Politique Fédéral, Chancelier de 1ère classe.

Notre compatriote, Remy Girod, vient d'être promu d'arriver de Berne, au Caire pour être adjoint aux Services de la Chancellerie.

Nos félicitations les meilleures à M. Pahud ainsi qu'à M. Perriard, et tous nos vœux de bienvenue à M. Remy Girod.

POUR MIEUX NOUS COMPRENDRE

LES LETTRES SUISSES ALEMANNIQUES

LE MONDE DE FEDERER

La théorie du sol, du milieu, voici longtemps qu'elle me semble incomplète, et m'agace. Néanmoins, songeant à vos livres et à cette vallée où vous fûtes enfant, Heinrich Federer, il me faut revenir à ce système. Etablir un parallèle entre l'Obwald et la manière qui fut votre, ce n'est pas difficile et n'entraîne pas à des conséquences désastreuses. Le cadre est bien spécial et restreint, si l'on veut y trouver absolument une bonne matière de tragédie virile, celui-ci prête le flanc à maintes critiques. Pourtant c'est de vos œuvres celle que vous préférez. Parce que vous vous étiez bien amusé à l'écrire, que vous aviez souri et pleuré à des souvenirs, que c'était le roman de votre enfance, de votre famille.

Cette réserve faite, on sent bien que vous n'avez jamais eu sous les yeux cette plaine, ce large espace qu'en vous lisant naît en votre esprit, entre le Jura et les Alpes, où les villages apparaissent à peine — deux toits rouges dans le Seeland, un point blanc à gauche du Vully, — où les forêts ne sont que de longues taches épaisses, sont-ce des hêtres ou des sapins? — où la bigarrure des champs s'est fondue en touches de lumière, où les nuages à l'horizon forment une masse rectiligne. Votre paysage est tout en détails, et l'infini qui nous exalte, c'est la blancheur toute proche de deux ou trois sommets qui vous en tenu lieu. Qu'on vienne du Brunig ou d'Alpnach, qu'on débouche du Melchtal, qu'on dévale des crêtes de Schwendi, dès qu'apparaît la vallée de Sarnen, c'est une ancienne gravure qui s'évoque, où je discernais le feuillage des arbres et la structure des chalets, et l'on peut en chaque pâturage compter les pièces de bétail, comme aussi les troncs d'arbres écorés qui flottaient devant Ober Wilen. Du petit lac, si jamais il s'irritait, il pourrait sans peine déborder les vergers; et certes, l'ange gardien qui surveille ce coin de la Création en tout d'un seul regard embrasser toutes choses. Il n'éprouve pas plus que vous le besoin de simplifier, de généraliser, de procéder par masses, par plans ou par volumes. S'il est un paysage qui fasse croire à une Providence particulière, c'est votre Obwald, Federer.

L'ange gardien, la Providence... Mais on peut ici remplacer des appellations vagues par un nom tiré de l'histoire suisse. Cette vallée n'est-elle pas l'église du Frère Klaus, ce Nicolas de Flue? Vous n'en pouvez rien: vous avez grandi sous le signe du Réconciliateur, au bas de la pente qu'il descendit le fameux jour de la Dispute apaisée. C'est pour cela que dans vos récits les enfants et les hommes ne restent pas méchants après l'onzième heure. Un capitaine qui s'est fait ermite, un mystique dont les lèvres louent Dieu en un apère dialecte... c'est pour cela que les femmes pieuses, dans vos romans — la Maitteuseppi et Mademoiselle Thérèse, — ont une piété et une démarche soldatesques, avec cette théologie sûre d'elle-même, ce parti-pris éternel, brutal, d'agir utilement. « Pleux et vaillant canton du frère Klaus, comme vous disiez.

Un solitaire qui connaît les hommes, un saint qui chrétien son pays, une volonté impétueuse que Dieu déchaine vers sa paix — comme le ruisseau de Sachseln qui va tout droit au lac à travers le village, et toutes les maisons le regardent, et le soir l'on entend plus que son bruit d'averse bienfaisante, — c'est là que vous avez trouvé votre modèle quand s'est imposée la vocation religieuse. Sacerdos in aeternum, sacerdos in patria sua. Cette église à la façade blanche, au clocher en forme d'oignon rouge, elle parle de la vérité catholique et de propre suisse. A l'intérieur on règne pas de pénombre troublante. Il y fait le même jour que dans toute la vallée. Entre ces deux colonnades de marbre noir, il n'est rien de sévère ni d'austère. Il semble en y entrant qu'on se soit déjà confessé.

Vous avez eu bien de la chance d'être enfant à Sachseln, d'apprendre la religion et le pays dans un cadre où il se marie si heureusement. Vous avez eu moins de peine qu'un autre — si vraiment c'est un mérite, — à garder une âme de quinze ans. Votre petite patrie est si bien encadrée de montagnes, que la sainte Présence ne s'en peut évader. Ce que je vous envie surtout, c'est le chemin de l'école, du temps que vous alliez au gymnase de Sarnen. Il est si délicieux qu'on n'a pas l'idée d'en sortir pour rêver quelque part ailleurs. Il côtoie l'eau, et les roseaux le fréolent. Et je savais d'avance, pour vous avoir lu, que des noyers l'ombragent; les rochers et les sapins sont proches: c'est portée déjà; les pompiers sont à l'est de la main: c'est encore un verger du Plateau. Vraiment, vous avez été comblé, Federer. Je n'ignore pas que vous étiez un gamain asthmatique, et que cette route vous fut parfois longue à achever. Mais toutes les heures d'adolescence que vous avez traîné là, entre la maison et le collège, on voit bien de quel prix elles vous sont demeurées, jusqu'à la mort. A ce point qu'on écrit des livres. Il semblait toujours que vous parliez à vos camarades de classe.

Cette histoire de Matt'loisepi, à vrai dire, je la trouve longue et singulièrement bâtie. Il y a du babillage, une vaste collection d'enfantes, de la morale en images minutieusement coloriées, de la gaîté de séminaire, dont les mêmes thèmes honnêtes se renouvellent dans le même cadre à mesure que le héros grandit. Si l'on exige du roman une construction équilibrée, si l'on veut y trouver absolument une bonne matière de tragédie virile, celui-ci prête le flanc à maintes critiques. Pourtant c'est de vos œuvres celle que vous préférez. Parce que vous vous étiez bien amusé à l'écrire, que vous aviez souri et pleuré à des souvenirs, que c'était le roman de votre enfance, de votre famille.

Vous n'avez pas songé à parler à la première personne. En d'adopter la forme de mémoires, cela eût restreint votre fantaisie; cela eût compromis des voisins. Mieux vaut déformer un peu les noms, qu'on lit sur les croix du cimetière de Sachseln. Ce Franz Spichtiger, pour commencer par lui, c'est le petit Federer, n'est-ce pas? Il n'a pas beaucoup de santé; il aime de bonne heure les livres, l'histoire et les belles histoires, les vies de saints, de généraux, de papes. Il n'y cherche pas tant l'édification que la splendeur et le panache. Avec une prédilection pour les militants: Annibal, Saint Athanase, Innocent III. Il s'évade bien plus loin par la pensée que les autres garçons, qui savent courir. C'est un petit ambitieux que son malheur ramène à voir de loin les routes de la conquête; un petit malade que la souffrance engage tout doucement et naturellement dans la voie du sacrifice. Après beaucoup de minuscules désespoirs et de tempêtes en miniature, il faut que l'harmonie se fasse. Mais je ne suis pas sûr que la grâce ait achevé son œuvre. Aux yeux d'un humaniste délicat et d'un chrétien clairvoyant, l'homme naturel ne saurait complètement disparaître. Nulle conversion, je crois, ne corrige la mesure des rêves. Ce Franz Spichtiger, nous verrons ailleurs quelle espèce de curé il devint.

Au reste, connaissant le père et la mère de cet enfant, nous sommes au courant de vos hérités, Federer. Décidément vous aviez le cœur bien fait. Nulle part vous ne vous êtes planté véritablement d'avoir eu de parcelles dualités à réduire. Cette admiration pour le père, qui fut la pauvreté, cette indulgence pour un père demi-artiste, qui commença toute sorte d'ouvrages de beaux plans et de systèmes vagues, voyait le monde illuminé au travers d'un litre de vin... cette admiration et cette indulgence ne sont qu'un air de nous en avoir jamais conçu d'ailleurs, ni même une pesante et durable mélanco-olie. Le bon Dieu et le bon sens aidant, vous avez cherché pour votre compte à mener vers leur conciliation ces natures adverses. Vous avez chohlié, si des deux côtés la bonne part, et avec les deux mains: la part du songe et celle des travaux modestes, le mirage et le terre-à-terre. Si le Pancreas de Gottfried Keller, rentrant à Seldwyla, avait reçu l'absolution, il vous ressemblerait tout à fait.

Charly Clerc.

(Suite en page 4)

teusement coloriées, de la gaîté de séminaire, dont les mêmes thèmes honnêtes se renouvellent dans le même cadre à mesure que le héros grandit. Si l'on exige du roman une construction équilibrée, si l'on veut y trouver absolument une bonne matière de tragédie virile, celui-ci prête le flanc à maintes critiques. Pourtant c'est de vos œuvres celle que vous préférez. Parce que vous vous étiez bien amusé à l'écrire, que vous aviez souri et pleuré à des souvenirs, que c'était le roman de votre enfance, de votre famille.

Vous n'avez pas songé à parler à la première personne. En d'adopter la forme de mémoires, cela eût restreint votre fantaisie; cela eût compromis des voisins. Mieux vaut déformer un peu les noms, qu'on lit sur les croix du cimetière de Sachseln. Ce Franz Spichtiger, pour commencer par lui, c'est le petit Federer, n'est-ce pas? Il n'a pas beaucoup de santé; il aime de bonne heure les livres, l'histoire et les belles histoires, les vies de saints, de généraux, de papes. Il n'y cherche pas tant l'édification que la splendeur et le panache. Avec une prédilection pour les militants: Annibal, Saint Athanase, Innocent III. Il s'évade bien plus loin par la pensée que les autres garçons, qui savent courir. C'est un petit ambitieux que son malheur ramène à voir de loin les routes de la conquête; un petit malade que la souffrance engage tout doucement et naturellement dans la voie du sacrifice.

Après beaucoup de minuscules désespoirs et de tempêtes en miniature, il faut que l'harmonie se fasse. Mais je ne suis pas sûr que la grâce ait achevé son œuvre. Aux yeux d'un humaniste délicat et d'un chrétien clairvoyant, l'homme naturel ne saurait complètement disparaître. Nulle conversion, je crois, ne corrige la mesure des rêves. Ce Franz Spichtiger, nous verrons ailleurs quelle espèce de curé il devint.

Au reste, connaissant le père et la mère de cet enfant, nous sommes au courant de vos hérités, Federer. Décidément vous aviez le cœur bien fait. Nulle part vous ne vous êtes planté véritablement d'avoir eu de parcelles dualités à réduire. Cette admiration pour le père, qui fut la pauvreté, cette indulgence pour un père demi-artiste, qui commença toute sorte d'ouvrages de beaux plans et de systèmes vagues, voyait le monde illuminé au travers d'un litre de vin... cette admiration et cette indulgence ne sont qu'un air de nous en avoir jamais conçu d'ailleurs, ni même une pesante et durable mélanco-olie. Le bon Dieu et le bon sens aidant, vous avez cherché pour votre compte à mener vers leur conciliation ces natures adverses. Vous avez chohlié, si des deux côtés la bonne part, et avec les deux mains: la part du songe et celle des travaux modestes, le mirage et le terre-à-terre. Si le Pancreas de Gottfried Keller, rentrant à Seldwyla, avait reçu l'absolution, il vous ressemblerait tout à fait.

Charly Clerc.

(Suite en page 4)

LA SEMAINE EN SUISSE

«PAS DE TRAITRES, CHEZ NOUS!» LE DISCOURS DE M. STEIGER, CHIEF DU DEPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

Vous savez peut-être, — car vous ne recevez pas seulement de bonnes et heureuses nouvelles du pays, — que les affaires de trahison se sont multipliées ces derniers mois chez nous. Divers jugements ont été prononcés. D'autres cas seront prochainement jugés.

Ces incidents sur lesquels on n'étail pas toujours renseigné avec toute l'exactitude souhaitée, n'ont pas moins attiré notre opinion publique.

Au cours de l'autre guerre, des affaires d'espionnage avaient été découvertes, mais nous ne connaissions guère de cas de trahison, car nous sommes habitués à considérer que tous les Suisses sont fortement attachés à leur indépendance; nous avons peine à nous imaginer que nous pouvons compter parmi nous quelques éléments douteux.

Les informations données à ce sujet étaient des plus confuses. Le public désirait en savoir plus. Le gouvernement a senti que le moment était venu de lever le voile qui recouvrait ce mystère et c'est ainsi que M. de Steiger, Chef du Département de Justice et Police a prononcé jeudi dernier, à Berne, un grand discours et qu'il a parlé avec une franchise dont chacun lui saura gré.

Je ne veux pas, dans cette chronique hebdomadaire, vous rapporter les cas concrets auxquels notre Garde des Sceaux a fait allusion. Il sont cependant assez nombreux pour que nous ouvrons les yeux et que nous fassions preuve d'une vigilance toujours plus avisée.

(Lire la suite en page 2)

AU FIL DES JOURS

SOURIRES D'ENFANTS

En ma qualité de «Monsieur-tout-le-monde», passant devant les vitrines du Maître Photographe du Caire, j'ai été frappé par le résultat plutôt inattendu du concours qui durant un mois et demi avait été appelé aussi bien dans sa vitrine que dans la presse: Sourires d'Enfant. En effet, le gagnant, au lieu de sourire: Pleurait !

«Comme «Tout-le-monde», je n'arrivais pas à comprendre (ô manie de toujours vouloir tout comprendre!) et je pris le parti d'interroger le Maître. Je dois à la vérité de dire que son accueil fut charmant et ses explications convaincantes. Il m'a démontré qu'une photo ratée est une bonne photo, car le «flou exprime d'une façon agréable le mouvement». La figure gagnant le premier prix est tout simplement un orage, donc une merveille. D'ailleurs le jury l'a reconnu à l'unanimité. Nous ignorons jusqu'ici que ces dames du «Syndicat des Femmes Journalistes» eussent qualités particulières pour remplir les fonctions de juges en matière d'art. Mais le Maître lui-même m'a avoué qu'il «n'avait jamais eu l'intention de faire œuvre d'art et que par conséquent, «il n'avait pas «osé» faire appel à un jury sérieux d'artistes véritablement (sic).

Je n'aurais pas l'outrecuidance de jouer au juge (de troisième main) et j'accepte les explications du Maître, qui, ô merveille de l'éloquence, me fit admettre que le titre de son concours était «Expressions d'enfants» et non pas Sourires d'Enfants comme «Tout-le-monde» avait cru lire. Je m'étonnerai pourtant (ô puissance de l'étonnement chez ce «Monsieur-tout-le-monde») qu'un Maître se contente du «facile». Il a reconnu (et nous le savons tous par expérience) qu'il est très difficile de faire sourire un enfant placé soudainement sur une table, en face d'un appareil et de sunlight. Et je me contente (ô magie du contentement perpétuel) de l'assurance que le Maître m'a donnée qu'il espère faire mieux la prochaine fois.

Conclusion: Il ne faut jamais se fier à des yeux ni à ton intelligence moyenne quelquefois appelée bon sens, ô «Monsieur-tout-le-monde», et ne jamais oublier que l'art qui utilise le film en série est passé maître dans l'utilisation du truquage.

L'EXPOSITION JEAN DUPERTUIS ET HAMED ABDALLA HAMED A L'ATELIER

L'exposition des peintres Jean Dupertuis et Hamed Abdalla Hamed, qui vient de se clore à l'Atelier, a été visitée par un nombreux public.

M. Hamed Abdalla Hamed est un peintre vigoureux, du plus authentique talent et qui représente l'une des valeurs picturales les plus sûres auxquelles l'Egypte de ces dernières années ait donné jour.

Il y a chez ce peintre une force et un sens du rythme et de la couleur qui, joints à une vision très autochtone des paysages et des scènes de la vie quotidienne, confère à ses tableaux une résonance particulière.

Le succès qu'il a rencontré, tant au Caire qu'à Alexandrie est pleinement mérité et nous sommes persuadés que le talent de Hamed Abdalla Hamed est appelé à s'affirmer avec éclat au cours des années qui vont suivre.

M. Jean Dupertuis, lui, est un aquarelliste. C'est aussi un poète et un lettré délicat. Sensible à toutes les nuances changeantes de l'heure, au jeu des reflets et des ombres aussi bien qu'à l'équilibre des volumes, il s'est plu, vivant à Assouan, à fixer d'un pinceau léger, ses émotions et ses surcharges émergeantes.

Ce chasseur d'images a su rapporter ainsi de ses longues promenades, toute une série d'impressions empreintes de beaucoup de fraîcheur et de sincérité.

Si l'ensemble de tant d'aquarelles s'inspirant toutes d'un paysage aux mêmes dominantes ne va pas sans quelque monotonie, on retrouve dans chacune d'entre-elles, cette dé

NOUVELLES DE SUISSE

LES RECETTES DOUANIERES

Berne, 15 avril - En mars 1942, les recettes douanières ont atteint 13 millions de francs. Comparativement aux recettes de mars 1941, qui se sont élevées à 15 millions, la diminution est de 2 millions de francs.

Du 1er janvier au 31 mars, les recettes se sont élevées à 35 millions. Pendant la même période de 1941 elles étaient de 41 millions.

Le recu s'élève à 6 millions de frs. pour le premier trimestre de 1942.

LA SECONDE MISSION MEDICALE SUISSE EST RETRENTREE AU PAYS

Berne, 15 avril - Le Comité d'Action de Secours, placé sous le Patronage de la Croix-Rouge suisse, communique qu'en janvier 1942, une deuxième Mission médicale suisse fut envoyée sur le front est par le Comité d'Action de Secours.

Les participants à cette mission médicale ont été accueillis à Zurich dans le Comité. Ils seront licenciés mercredi à Berne.

LE PROGRAMME DECENNAL SUR LE DEVELOPPEMENT DES FORCES HYDRAULIQUES

Berne, 15 avril - Le Conseil fédéral a examiné mardi le programme décennal sur le développement des forces hydrauliques élaboré par l'Association suisse des électriciens et l'Union des Centrales suisses d'électricité.

Les participants à cette mission médicale ont été accueillis à Zurich dans le Comité. Ils seront licenciés mercredi à Berne.

LES PROCHAINES ELECTIONS CANTONALES DANS LE CANTON DE BERNE

Berne, 15 avril - Les délégués du parti des paysans, des artisans et des bourgeois du canton de Berne, se sont réunis mardi, afin de s'occuper des prochaines élections cantonales.

L'assemblée a approuvé la présentation, pour l'élection des membres du Conseil d'Etat, d'une liste commune, arrêtée par les partis représentés à la communauté d'action politique.

UN IMPORTANT DISCOURS DE M. DE STEIGER

Berne, 16 avril - M. de Steiger, Chef du Département de Justice et Police a parlé jeudi devant 2.000 personnes.

Le magistrat a développé l'idée que le gouvernement et le peuple suisse étaient unis pour la sauvegarde de l'indépendance et de l'intégrité du pays.

Il serait vain, a-t-il dit, d'avoir une armée forte et bien équipée et animée d'un remarquable esprit de devoir et de discipline, si des agitateurs politiques parvenaient à affaiblir le moral du peuple et à saper la paix sociale. Contre ces menées souteraines, la démocratie doit se défendre, comme tout autre régime.

Certes, les Suisses sont restés très attachés au principe du libéralisme intellectuel, à toute les libertés qui garantissent le plein épanouissement de l'individu. Aussi n'est-ce pas de gaieté de coeur qu'ils ont été amenés à accepter une police politique. Ils en reconnaissent l'absolue nécessité, dans les temps actuels en présence de mouvements illégaux, dont M. de Steiger a cité des exemples précis en même temps qu'il dénonçait des cas patents d'espionnage et de trahison.

Mais les mesures de police ne sont nullement dirigées contre une liberté d'opinion, et une Constitution émanant de la volonté même du peuple suisse. La Suisse, a dit M. de Steiger, veut elle-même défendre son destin et sauvegarder son indépendance en dépit de ces cas d'espionnage, reprochés par la totalité du peuple suisse. L'esprit public est resté sain. Notre peuple préfère avoir faim et froid plutôt que de sacrifier son honneur.

La Presse, dans ces commentaires, a prouvé au magistrat qu'il avait exposé les sentiments profonds du pays tout entier.

LA COLLECTE DU 1er AOUT 1943

Berne, 17 avril - Le Conseil fédéral a approuvé la proposition du Comité de la Fête nationale tendant à employer le produit de la Collecte du 1er août 1943, en faveur de la formation professionnelle de la jeunesse.

L'EMPLOI DE LA TOURBE

Berne, 17 avril - L'Office de guerre pour l'Industrie et le Travail vient d'édicter une ordonnance relative à l'emploi de la tourbe.

LA 2ème TRANCHE DU PROGRAMME D'AMELIORATION FONCIERE

Berne, 17 avril - La 2e tranche du programme d'amélioration foncière extraordinaire, pour accroître la production des denrées alimentaires, va être mise en chantier.

Comme pour la première étape, le Conseil fédéral a voté un crédit de 50 millions.

Au terme d'un arrêté fédéral pris aujourd'hui, les travailleurs affectés à l'agriculture à titre extraordinaire, y compris les volontaires, doivent être assurés contre la maladie pour la durée de leur engagement.

UN MOUVEMENT A TENDANCE COMMUNISTE DISSOUT

Berne, 17 avril - Le Conseil fédéral a décidé que l'organisation de Défense populaire, de Genève, tombe, en raison de son activité communiste, sous le coup de l'arrêté fédéral concernant les mouvements communistes et doit être dissoute.

INAUGURATION DE LA 26ème FOIRE SUISSE D'ECHANTILLONS DE BALE

Berne, 18 avril - La journée du samedi, fut marquée par l'inauguration officielle de la 26e Foire suisse d'échantillons, de Bale, la 3e depuis que la guerre fait rage en Europe et dans le monde.

C'est pour les journalistes, venus de toutes les régions du pays, que la vaste halle d'exposition s'ouvrit en tout premier lieu.

Les représentants de la Presse, au nombre de plus de 300, étaient accompagnés de représentants des autorités et de l'économie.

Le Directeur de la Foire, releva la pleine réussite, de la Foire. Les exposants étaient si nombreux, qu'il a fallu agrandir les locaux, et construire un nouveau bâtiment de 4000 mètres carrés, ainsi qu'une halle provi-

soire de 3600 mètres carrés.

Le grand bâtiment de l'hiver abrite l'exposition, spéciale organisée par l'Office fédéral de guerre pour l'Industrie et le Travail, et tous les efforts accomplis par les autorités et dans l'Industrie pour adapter l'économie aux conditions nouvelles y figurent.

En temps de guerre, il faut créer et pourvoir. Les différents stands montrent la preuve que la Suisse pense au présent et prépare l'avenir.

Cette exposition spéciale est le témoignage que la Suisse ne ménage pas sa peine pour suppléer dans ses propres ressources et son travail, à ce qu'elle ne peut plus tirer de l'étranger. Mais cela ne signifie pas qu'elle veuille se détacher des marchés extérieurs. Aucun pays n'a été moins favorisé de la nature et il devra maintenir ses échanges avec l'étranger.

La 26e Foire suisse d'échantillons de Bale donne un nouveau témoignage de la puissance du travail du peuple suisse, sur lequel repose toute notre économie et notre vie publique.

Les visiteurs viendront nombreux et ils auront l'image la plus avantageuse de l'essor de la Suisse et du développement technique de son industrie.

LE DISCOURS DE M. PILET AU CONGRES RADICAL

Berne, 19 avril - Dimanche, après-midi, dans le cadre plus étroit du Congrès radical suisse, M. Pilet, Chef du Département politique, a fait un tour d'horizon.

Il a souligné les difficultés d'une politique de stricte neutralité qui doit être faite de raison et de sagesse. Mais c'est une raison que peut éclairer le coeur, une sagesse que peut réchauffer l'espérance.

Cette politique a valu à la Suisse non seulement des relations satisfaisantes avec l'étranger, mais aussi l'estime et la confiance des autres gouvernements. La preuve en est que notre pays représente les intérêts de 25 Etats dont presque toutes les grandes puissances sont impliquées d'une façon ou d'une autre dans le conflit mondial.

Une neutralité loyale, sincère et ferme, une neutralité qui ne cède pas aux influences des rémous intérieurs ni aux contingences extérieures, peut contribuer, dans la tourmente actuelle, à sauver quelques-uns des biens les plus précieux de la civilisation. Si elle n'atteint pas à la gloire militaire, elle atteint du moins à la grandeur de la charité.

Mais pour soulager tous ceux qui souffrent, la neutralité d'un petit pays doit inspirer confiance.

Passant à la politique intérieure, M. Pilet a fait appel au peuple suisse en lui demandant de ne pas disperser ses efforts de ne pas se laisser diviser sur des questions de forme. Nos institutions sont belles dans leurs principes mais elles valent ce que valent les hommes chargés de les appliquer et c'est l'esprit qui peut les vivifier ou les anéantir. L'essentiel aujourd'hui, c'est de vivre en tant que peuple, ce qui suppose une indépendance absolue. Vivre, c'est aussi travailler. C'est pourquoi les autorités se préoccupent de parer à un chômage éventuel. Vivre, c'est rester unis, jusqu'à la paix, pour cette paix à l'achèvement de laquelle chacun travaille par son honnêteté, sa loyauté, sa fermeté.

Ces considérations ont trouvé un écho des plus favorables dans tous les milieux de la population.

A LA SOCIETE SUISSE DES CARABINIERS

Berne, 19 avril - Les délégués de la Société suisse des carabiniers au nombre de 500 ont tenu leur assemblée générale à Olten, sous la présidence du Col. Div. Hodz.

Ils ont discuté des tirés pour 1942 et en particulier de l'instruction des jeunes tireurs.

LES COMPTES D'OBWALD POUR 1941

Berne, 19 avril - Les comptes d'Obwald, pour 1941, se sont clôturés par un bon de 103.000 francs, alors que l'on prévoyait un excédent de dépenses de 3000 francs.

LE CONGRES DU PARTI RADICAL-DEMOCRATIQUE SUISSE

Berne, 19 avril - Près de 250 délégués ont pris part au Congrès du parti radical-démocratique suisse qui s'est tenu dimanche à Berne, en présence des Conseillers fédéraux Wetter, Pilet, Stampfli et Kobelt et de l'ancien Conseiller fédéral Baumann.

M. Keller, (d'Arar) Conseiller national, a retracé l'activité du groupe parlementaire radical et rendu hommage aux efforts du Conseil fédéral en vue de surmonter les difficultés qui assaillent le pays.

A l'unanimité, le congrès a voté une résolution hostile à l'initiative relative à la réorganisation du Conseil national.

Au cours du banquet officiel qui suivit, M. Pilet, Chef du Département politique a fait un tour d'ho.

Les relations de la Suisse avec l'étranger, dit-il en substance, sont assez satisfaisantes. Il est des plus difficiles, dans les circonstances présentes, de suivre une politique de stricte neutralité, mais le Conseil fédéral entend agir, dans le domaine extérieur honnêtement, ouvertement et fermement, ce qui lui vaut le respect de l'étranger.

La situation intérieure exige la concentration de toutes les forces vives. Nos institutions démocratiques ont prouvé leur valeur. Aussi ne saurait-on trop s'attacher aux apparences extérieures.

M. Pilet a ensuite relevé que les tâches primordiales qui retiennent l'attention du gouvernement sont la défense nationale, l'approvisionnement du pays et la création d'occasions de travail.

AU PARTI RADICAL DU CANTON DE ZURICH

Zurich, 19 avril - Les délégués du parti radical du canton se sont prononcés contre l'initiative énonçant la réforme du Conseil national.

Ils ont résolu d'appuyer le candidat

du parti paysan, au Conseil d'Etat, M. Graf, Conseiller national.

Pour ce qui est de l'élection au Conseil d'Etat, par suite du décès du Professeur Bernard, ils estiment ne pouvoir se prononcer pour le moment, la situation n'étant pas assez claire.

Toutefois, le comité directeur du parti est autorisé à appuyer le candidat paysan, M. Wahlen, à condition que tous les partis bourgeois fassent bloc sur ce nom.

A LA COMMISSION DES PLEINS POUVOIRS

Berne, 20 avril - La Commission des Pleins Pouvoirs du Conseil des Etats a examiné les arrêtés fédéraux pris au début d'octobre 1941 et au début d'avril 1942.

Elle propose au Conseil de les approuver.

Elle a entendu un exposé de M. Wetter, Conseiller fédéral, sur l'arrêté fédéral tendant à modifier les dispositions fédérales sur les bénéfices de guerre.

LE NOUVEAU PRESIDENT DU GRAND CONSEIL TESSINOIS

Berne, 20 avril - Le Grand Conseil tessinois a appelé à sa Présidence M. Piero Barbi, avocat.

UN NOUVEAU CREDIT

Berne, 20 avril - Le Parlement du canton de Berne, a voté un crédit de 11 millions et demi de francs pour des améliorations foncières.

LA FOIRE SUISSE D'ECHANTILLONS

Bale, 20 avril - La Foire suisse d'échantillons a enregistré au cours des deux premiers jours, un afflux de visiteurs, plus grand que l'an passé.

Les C.F.F. ont organisé une quarantaine de trains spéciaux.

Le Ministre roumain des Finances a visité la Foire en compagnie du Ministre de Roumanie à Berne.

LA VENTE DE L'INSULINE

Berne, 20 avril - L'Office de guerre pour l'Industrie et le Travail vient de prendre une ordonnance entrant immédiatement en vigueur, aux termes de laquelle tous les produits connus sous le nom d'insuline ne peuvent plus être livrés aux consommateurs que contre la remise d'une autorisation d'achat.

IL N'Y AURA PAS DE FETE ALPESTRE CETTE ANNEE

Berne, 20 avril - La Fédération suisse des luthiers, et de jodeliers vient de décider de ne pas organiser de fête alpestre cette année.

LE «RASSEMBLEMENT FEDERAL»

Berne, 20 avril - Le «Rassemblement fédéral», ayant son siège à Zurich, a décidé de procéder à une révision de ses statuts et de rédiger un aperçu de tous les mouvements de rénovation suisse.

LE TRAFIC DES C.F.F. AU MOIS DE MARS

Berne, 20 avril - Les C.F.F. au mois de mars, comme en février passé, manifestent une forte régression du trafic des marchandises, tandis que le trafic des voyageurs s'est maintenu.

Les recettes ont été de 12.171.000 francs pour le trafic des voyageurs et de 23.124.000 francs pour les marchandises. Elles sont inférieures de 2 millions à celles du mois de mars 1941.

Les dépenses d'exploitation s'élevaient à plus de 21 millions. L'excédent est de 15 millions et demi environ et il est inférieur de près de 4 millions au mois de mars 1941.

Ce n'est pas un bénéfice net, car il sert à payer les intérêts des capitaux et les amortissements.

LES PROCHAINES ELECTIONS

Berne, 20 avril - L'activité est intense en ce moment, en prévision de la journée électorale du 3 mai. A cette date, le peuple ne devra pas seulement se prononcer sur l'initiative proposant la réorganisation du Conseil national, mais des élections importantes auront lieu dans plusieurs cantons.

Les électeurs du canton de Berne devront nommer leur gouvernement composé de 9 membres et leur Grand Conseil, qui comprend 184 représentants.

A Genève, les citoyens désigneront le successeur au Conseil des Etats, - le Sénat de la Confédération, - de M. Frédéric Martin, décédé il y a quelques mois.

Les Zurichois devront aussi pourvoir l'un des deux sièges au Conseil des Etats, laissé vacant par suite du décès du Professeur Bernard.

Cette dernière élection retiendra particulièrement l'attention de l'opinion publique parce qu'elle mettra en présence deux personnalités fort connues. Pour ce siège zurichois, les Indépendants présentent leur chef, M. Duttweiler, Directeur d'une importante entreprise commerciale qui, par ses nombreuses interventions dans la vie politique des cantons et les succès obtenus par ses partisans à St. Gall et à Zurich, s'est acquis une grande notoriété.

Les agrariens, parti auquel se rattache le Conseiller fédéral, ont porté leur choix sur M. Wahlen, actuellement délégué du Département fédéral de l'Economie publique à l'oeuvre d'extension des cultures et qui a donné son nom au fameux plan établi pour permettre à la Suisse de se nourrir de son propre sol si toutes les relations avec les marchés extérieurs devaient être un jour coupées.

Il est probable que la candidature de M. Wahlen trouvera l'appui des autres partis bourgeois.

Quant aux socialistes, ils ne sont pas directement intéressés à l'élection.

DERNIERES NOUVELLES

LA JOURNEE OFFICIELLE DE LA FOIRE SUISSE D'ECHANTILLONS. UN IMPORTANT DISCOURS DE M. STAMPFLI

Berne, 22 avril: C'était hier la journée officielle de la Foire de Bale. La Direction comme chaque année avait invité un représentant officiel du Conseil fédéral et c'est M. Stampfli qui a été désigné.

Le Général Guisan était également parmi les hôtes d'honneur ainsi que les représentants du corps diplomatique et des grandes entreprises industrielles et commerciales.

M. Broglie, Directeur de la Foire leur souhaita la bienvenue.

« Un petit peuple, dit-il qui sait bien

qu'il ne peut pas modeler le monde, selon ses désirs, montre à l'étranger par cette manifestation qu'il désire collaborer avec ses meilleures forces à un avenir que nous voulons espérer plus lumineux et qu'il est capable de cette collaboration ».

Puis les invités visitèrent les halles.

Au banquet officiel, M. le Président du Conseil d'Etat de Bale-Ville au nom des autorités cantonales, a approuvé l'important programme d'occasions de travail tendant à éviter le danger du chômage.

Puis il a loué le plan Wahlen qui n'est pas imputé seulement pour l'agriculture, mais aussi par son appel à la main d'oeuvre.

Que le Conseil fédéral mette tout en oeuvre pour maintenir l'indépendance du pays, il trouvera la population prête à tous les sacrifices.

M. Stampfli, Chef du Département de l'Economie publique, a prononcé à cette occasion un important discours.

« L'histoire de la Foire d'Echantillons, a-t-il dit, démontre que dans tous les domaines de l'activité humaine, rien ne peut être obtenu sans peine, que tout doit être gagné de haute lutte, en dépit des obstacles et des difficultés.

La contribution des exposants montre que chacun s'efforce, en Suisse à s'adapter avec énergie à la situation nouvelle créée par la guerre, et démontre comment il est possible de maintenir la production et de satisfaire les exigences des consommateurs.

En ce qui concerne les produits de remplacement, nous enregistrons des résultats comparables à ce que l'étranger a obtenu après plusieurs années d'expérience. Toutes les grandes industries de notre pays, qui ont fait connaître le travail suisse au dehors de nos frontières, sont représentées à la Foire, devenue le symbole de la solidarité et de la volonté de tenir, qui nous anime tous.

Si le peuple Suisse n'est pas égaré par d'autres considérations, il supportera sans récriminer des épreuves plus sévères que la Providence pourrait lui envoyer, en ces temps extraordinaires.

Le Conseil fédéral se croit en droit d'affirmer qu'il fait tout ce qui dépend de lui pour rendre aussi supportable que possible, les difficultés et les privations qu'impose inévitablement aux peuples une guerre aussi longue et aussi étendue.

Que la visite des halles nous inspire et nous permette de supporter avec plus d'endurance et de fermeté les privations et les peines, si dures soient-elles ».

La Foire Suisse d'Echantillons prouve que les initiatives privées, soutenues par les pouvoirs publics, ne ménagent aucun effort pour maintenir dans le pays tout entier, un fort courant d'échanges et conserver à la Suisse, sur les marchés internationaux sa réputation de pays dont le travail est exceptionnel par la précision et la qualité.

La Foire de Bale, qui prend d'année en année un développement plus considérable, est actuellement couronnée d'un plein succès.

A LA COMMISSION DES PLEINS POUVOIRS DES ETATS

Berne, 22 avril: La Commission des Pleins pouvoirs du Conseil des Etats a poursuivi aujourd'hui l'examen des ordonnances et arrêtés du Conseil fédéral pris du 8 octobre dernier au 7 avril, se rapportant à l'économie publique.

Elle a approuvé le projet pour la réglementation des occasions de travail.

Elle a ajourné l'examen de divers arrêtés, en particulier de celui qui aggrave les dispositions pénales pour contrevention aux dispositions sur l'économie de guerre.

La Commission désire notamment une plus large publicité des procédures dans les cas de contrevention.

La Commission soumettra tous les arrêtés pris dans le 6e Rapport sur les Pleins pouvoirs, à la session de juin du Conseil des Etats.

LE DR. WAHLEN DELEGUE POUR LA PRODUCTION

Berne, 22 avril: Le Département de l'Economie publique vient de procéder à une réorganisation de l'Office de guerre pour l'alimentation à laquelle est délégué pour la production le Dr. Wahlen, auteur du vaste plan d'extension des cultures.

LA LOI SUR LA BANQUE NATIONALE

Berne, 22 avril: Le Grand Conseil bernois a adopté la loi sur la banque cantonale, par toutes les voix, excepté celles des jeunes paysans.

M. DUTTWEILER SE RETIRE...

Berne, 22 avril: Nous apprenons en dernière heure que M. Duttweiler a renoncé à sa candidature au Conseil des Etats en faveur de son concurrent M. le Dr. Wahlen. Ce dernier sera donc élu sans opposition.

LA SEMAINE EN SUISSE

(Suite de la 1ère page)

Mais ils ne sont pas assez nombreux, tout de même, pour que nous en arrivions à douter de la fidélité du peuple suisse dans son ensemble. Celui-ci est resté sain dans ses conceptions, et loyal dans sa conduite. Quelques arbres pourris ne doivent pas nous faire perdre de vue combien la forêt reste serrée et solide, prête à résister aux pires ouragans.

Ce sur quoi il faut insister, ce sont les considérations d'ordre général sur lesquelles M. de Steiger s'est étendu.

Nous ne devons pas oublier que nous vivons sous un régime libéral et que rien n'est plus contraire à nos traditions que l'existence d'une politique. Nous respectons les opinions d'autrui, nous ne craignons rien plus que les persécutions idéologiques, mais la sécurité du pays ne permet pas que l'on abuse des libertés individuelles. C'est sur les limites de celles-ci que M. de Steiger s'est prononcé.

Il vaut la peine de le suivre dans

son raisonnement et de voir comment notre gouvernement concilie les nécessités d'un régime exceptionnel avec les principes libéraux qui restent la loi suprême de notre état.

En théorie et en fait, il n'est pas d'opinion personnelle qui ne soit autorisée et dont l'expression, même publique, soit interdite. Chacun peut discuter de l'excellence de nos institutions. Chacun peut proposer des modifications de notre régime. Il n'existe pas de délits d'opinion, et personne n'a jamais été poursuivi ou condamné, chez nous, pour avoir fait valoir des idées qui sont en contradiction profonde avec les principes qui sont à la base de notre état.

Nous allons même plus loin: nous n'admettons pas que l'on moleste ou que l'on persécute un citoyen sous prétexte qu'il soutient des théories qui ne plaisent pas à la majorité, ou qui ne trouvent pas l'agrément de celle-ci.

Ce libéralisme peut paraître vieilli. Il n'a plus guère cours dans le monde; il n'est pas à la mode. Malgré tout nous lui restons fermement attachés.

Nos institutions n'ont rien de définitif, elles subissent la loi de l'évolution. Des moyens existent, dans notre Constitution, pour les modifier, les adapter aux besoins des temps nouveaux.

Chacun a le droit de présenter un projet de réforme et d'essayer de convaincre ses concitoyens. C'est ce qui nous prémunit contre un juridisme trop étroit, contre un caractère immuable de la Constitution ou de notre législation, qui serait une injure à la vie, laquelle est nuancée et perpétuellement changeante.

Pendant, ce que nous ne pouvons pas admettre, et ce que nos autorités n'ont jamais toléré, - et ce qu'elles supportent aujourd'hui moins que jamais, - c'est que l'on tente de modifier nos institutions par la force, par la trahison, par l'appel à des intérêts étrangers, sans la volonté clairement exprimée du peuple tout entier ou contre la volonté de ce même peuple.

Autrefois on se contentait d'intervenir quand un complot était découvert, c'est-à-dire quand il y avait commencement d'exécution. Aujourd'hui il ne peut plus en aller de même. Ce n'est pas au moment où des individus douteux ont le poignard en main et qu'ils s'apprêtent à frapper, qu'il convient de les appréhender. Au contraire, il faut agir au moment où ils tendent la main vers le poignard, quand ils préparent leur crime, quand ils en arrêtent le plan, quand ils prévoient tous les détails de leur manœuvre.

Dans ce domaine, moins que dans tout autre, l'état ne veut être dupe. Il convient de tuer la conspiration dans l'oeuf. C'est précisément pourquoi, contrairement à nos traditions libérales, nous avons besoin d'une police politique qui intervient, non seulement pour réprimer les crimes contre la sécurité de l'état, mais pour les prévenir par sa vigilance.

C'est ainsi que l'on interdira l'activité d'un mouvement politique, dit nouveau, et dont les principes n'offrent pas de garanties suffisantes montrant qu'ils sont résolus à rester dans la légalité.

Souvent ils se présentent, sous des dehors de prophètes désintéressés, d'annonciateurs d'une foi nouvelle. Le temps permet de les démasquer. Pour les adeptes de la trahison, seules la ruse et la force comptent, alors la ruse et la force comptent, alors que nous n'admettons que l'évolution dans le loyalisme et dans la légalité.

La nuance est importante. Elle est même décisive. Elle confère une distinction très nette entre la libre expression d'opinion populaire, même contraire à nos conceptions traditionnelles et les entreprises hostiles à l'état, à son intégrité, à son indépendance et à sa liberté.

Nous sommes sans merci pour les traîtres à la patrie. Notre gouvernement ne cherche nullement à imposer à tous une doctrine officielle. Il admet la libre discussion, à la condition qu'elle se déroule au grand jour, que chacun joue loyalement son jeu et s'abstienne d'une machination obscure.

C'est ainsi qu'on a pu résumer la pensée de M. de Steiger, dont je ne puis vous citer textuellement les discours.

Mais le Chef du Département de Justice et Police ne s'en est pas tenu seulement à ces théories. Il a prononcé de sérieuses mises en garde contre les Suisses qui dénigrent leur pays, ou qui trahissent leurs devoirs élémentaires, mais aussi contre les étrangers qui abusent de l'hospitalité helvétique pour lancer sur notre pays des nouvelles mensongères qui empoisonnent nos relations avec certains états.

Les premiers s'exposent aux rigueurs de la loi. On peut se demander aussi s'il ne faudra pas recourir à une procédure de dénationalisation, s'il est logique de leur laisser la qualité de citoyens suisses, alors qu'ils la renient.

Les seconds méritent tout simplement d'être reconduits à la frontière.

Dans son discours de jeudi soir, M. de Steiger a appelé de ses vœux les temps où nous pourrions renouer la police politique, et se demander même s'il est prudent de conserver ces procédures dans les archives pour le cas où les circonstances exigeraient que l'on y recourût de nouveau.

Ces mesures sont un mal nécessaire. Elles ne peuvent en aucun cas constituer la base de nos institutions, mais elles sont indispensables pour la protection et l'existence même de l'état. En ce domaine, tout dépend de l'attitude de chaque citoyen, de sa fidélité et de son loyalisme.

Comme le disait M. de Steiger, les devoirs sont d'un exercice facile en temps normal. C'est aujourd'hui qu'ils doivent se manifester avec toute leur efficacité. Nous ne pouvons, si nous faisons simplement notre devoir, attendre d'autre récompense que celle d'une conscience tranquille. C'est dans cet esprit de travail et d'honneur que nous devons élever nos enfants. C'est dire aussi quelle doit être l'attitude de chacun d'entre nous.

Il fallait que ces choses soient dites. On les attendait. Elles sont venues à leur heure. Elles nous ont montré que la vigilance des autorités supérieures du pays ne se relâche point et reste aussi fidèlement attachée aux idées libérales qui sont nos plus précieux biens spirituels.

PIERRE BEGUIN.

FAITES votre CURE de PRINTEMPS

avec le

Yoghourt GROPPI

préparé avec des bactéries bulgares, régulièrement renouvelées

le bol à P.T. 1 ½ Livraison à domicile R.C. Caire No. 166.

ASSURANCE VIE "PENDULETTE"

mettez 5 piastres dans la pendulette chaque 2 ½ jours et

L.Eg. 160

PLUS UNE PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES LA 15ème ANNÉE

VOUS SERONT VERSÉES APRÈS 20 ANS OU A VOS HÉRITIERS EN CAS DE DÉCÈS EN CAS DE DÉCÈS PAR ACCIDENT LE MONTANT EST AUGMENTÉ DE 50 %.

PAS DE VISITE MÉDICALE

Pour tous renseignements s'adresser à:

R. SEIDL, Agent général UNION GENEVE Cie d'Assurances sur la Vie 27, Rue Chérif Pacha - Alexandrie

Caledonian Insurance Company,

HEAD OFFICE: EDINBURGH, SCOTLAND, FOUNDED 1805

Fire, Accident & Marine Insurance

ALEXANDRIA OFFICE: 4, BOULEVARD SAAD ZAGHLOUL TELEPHONE: 27104 & Agencies throughout the Near East C.R. Alex. 21579.

S. A. E. "PHAROS"

Capital entièrement versé L.E. 25.000 R.C. No. 171 Alex.

Siège: ALEXANDRIE, 4, Boulevard Saad Zaghloul Succursales: LE CAIRE - PORT-SAID - SUEZ.

Déménagements Locaux par Fourgons Capotonnés Emballages de Mobilier en Caisses et en Cadres (Liftvans) Forfaits de Transport pour et de toutes les principales villes du monde Dédouanements - Transits - Expéditions - Assurances

SULZER

DIESEL ENGINES CENTRIFUGAL PUMPS PROPELLER PUMPS STEAM POWER PLANTS REFRIGERATING PLANTS FANS AND BLOWERS

SULZER BROTHERS, LIMITED, WINTERTHUR (Switzerland)

CAIRO : Sulzer Frères ALEXANDRIA : Sulzer Frères TEL AVIV (Palestine) Jona Kuebler 44, Rue Kasr el Nil P.O.B. 1092 4, Rue de la Gare du Caire P.O.B. 1492 P. O. B. 1790

A ALEXANDRIE Parmi nos Sociétés...

Société Suisse de Secours d'Alexandrie

Nous venons de recevoir la communication suivante de la part de la Délégation du Caire du C.I.C.R. pour le Proche-Orient.

Monsieur le Président du Comité d'Action PRO C.I.C.R. ALEXANDRIE

Monsieur le Président, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous donner ci-après le texte du télégramme que nous venons de recevoir de Genève: « Profondément touché admiratif effort Colonie Suisse Alexandrie en faveur notre oeuvre vous prie remercier en notre nom nos compatriotes pour généreuse collaboration et précieux appui.

Max Huber, Président »

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir transmettre ces remerciements à la Colonie Suisse d'Alexandrie par les moyens que vous jugerez les meilleurs.

Agréz, nos sincères salutations.

Délégation du C.I.C.R. pour le Proche-Orient (s.) MARTHE HENTSCH.

Nous profitons de l'occasion pour informer tous les donateurs que la collecte (qui est encore ouverte) a atteint à ce jour, 11 avril 1942, le chiffre de L.E. 4.002. Alexandrie, 11 Avril 1942.

Pour le Comité d'Action Pro. C.I.C.R. R. LANDERER, Président.

Société Suisse d'Alexandrie

Les membres de la Société Suisse d'Alexandrie et leurs familles sont cordialement invitées à participer à la représentation donnée par L'Orchestre « L'Echo des Alpes », la Chorale Scout Ste. Cécile et la Troupe Théâtrale « La Route » qui aura lieu le

SAMEDI 25 AVRIL, à 4 h. 30 p.m.

dans la grande salle du Cercle, à Chatby.

AU PROGRAMME

- I) 1o. Orchestre « L'Echo des Alpes ». (accordéons et jodels)
2o. Choeur Scout Ste. Cécile. Les bâtisseurs de ponts Le chant des grèves Vive la Route
3o. Orchestre « L'Echo des Alpes ».
4o. Choeur Scout Ste. Cécile. La trompe sonne Les montagnards Les scouts quand nous campons.
5o. Orchestre « L'Echo des Alpes ».

ENTRACTE

II) « A MALIN MALIN ET DEMI » Adaptation moderne de la farce de Maître Pathelin par J.R.F.

ENTRACTE

III) « EN FORET, QUAND TOMBE LA NUIT » Feu de Camp.

Grand spectacle scout avec danses, choeurs, sketches et chansons mimées.

L'ENTREE DE CETTE REPRESENTATION DESTINEE AUX MEMBRES DE NOTRE COLONIE EST GRATUITE. UN PROGRAMME SERA VENDU POUR COUVRIR LES FRAIS DE LA REPRESENTATION ET DE LA FETE. LE SURPLUS SERA REPARTI ENTRE LES DIVERSES CAISSES DES GROUPEMENTS D'ECLAIREURS.

M. ALFRED BRUNNER, CHARGE D'AFFAIRES DE SUISSE EN EGYPT, DE PASSAGE A ALEXANDRIE SAMEDI, NOUS FERA L'HONNEUR ET LE PLAISIR D'ASSISTER A CETTE FETE SCOUTE.

TOUTES LE FAMILLES SUISSES D'ALEXANDRIE Y SONT TRES CORDIALEMENT INVITES. LE COMITE.

Groupe des Eclaireuses, des Eclaireurs et des Routiers Suisses d'Alexandrie

Le Groupe des Eclaireuses, et Eclaireurs et des Routiers suisses d'Alexandrie vous invitent bien cordialement à la

SOIREE FAMILIALE

qui aura lieu le SAMEDI 25 AVRIL des 9 H. dans la grande salle du Cercle, gracieusement mise à leur disposition par le Comité.

On dansera au son de notre excellent « pick up » et des productions musicales et autres ajouteront à l'entrain et à la gaieté.

Cette soirée familiale est réservée à notre Colonie.

Les personnes qui désireraient inviter des amis étrangers pourront le faire et les cartes d'invitation ad hoc seront à retirer d'avance auprès de M. M. Koller, Bureau Reinhart & Co., (tél. 28742).

A 7 h. 45 un modeste dîner froid (sans alcool) sera servi aux Scouts et à ceux d'entre leurs amis qui participèrent à la représentation.

Les membres de notre Colonie qui désireraient prendre part à cette agape amicale et joyeuse sont également et instamment priés de s'inscrire sans délai (au plus tard jusqu'au 24 cour. vendredi à midi) auprès de M. M. Koller, Caissier (tél. 28742).

Société Suisse d'Alexandrie

TOURNOI DE TENNIS BELGQUE-SUISSE POUR LA COUPE R. L. DELAQUIS — DIMANCHE 26 AVRIL 1942

La rencontre amicale annuelle entre les équipes belges et suisses pour la coupe Challenge Delaquis aura lieu sur les courts du Cercle Suisse à Chatby le dimanche 26 Avril 1942, à partir de 14 h. 30.

Les joueurs participant aux matches sont priés de se trouver sur les courts ponctuellement à l'heure fixée.

A l'issue du tournoi un thé sera servi.

LE COMITE.

NOUVELLE SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE

Groupe d'Alexandrie

La prochaine réunion du Groupe aura lieu au Cercle Suisse, le JEUDI 30 AVRIL, à 8 h. 1/2.

AU CAIRE

Le Bal Suisse de la Croix Rouge

De l'avis de tous ceux qui remplissent vendredi soir, au Caire, la Rotonde Gropi et le jardin entièrement recouvert, transformé, le Bal Suisse de la Croix-Rouge était le bal le plus réussi de l'année

...parce que les organisateurs du Comité de la Croix-Rouge, l'active Mme Brunner et les dames de la colonie suisse, s'étaient dépensés sans compter pour le succès de leur bal

...parce que la décoration, les chapelets et drapeaux suisses, les croix rouges entièrement en roses véritable, étaient un régal pour la vue.

...parce que les costumes suisses, portés par les membres de la colonie mettaient leur noble de gâteté et de pittoresque dans la salle

...parce que leur danse — non moins pittoresque, — applaudie avec enthousiasme, bissée, le défilé des costumes dans un ordre harmonieux, le petit orchestre suisse achevaient de faire de ce bal un succès.

...parce que le maestro Alexandre Kontorowicz versa sur les danseurs les cascades magiques de son violon et rendit l'atmosphère plus romantique encore en descendant de son estrade et accompagnant les danseurs

...parce que la joie et l'animation régnaient jusqu'au bout sans jamais donner lieu au désordre et à la confusion de certains bals.

Je crois que le Comité de la Croix Rouge Internationale doit être content de la Réussite de son bal tout comme Mme Brunner que j'avais trouvée dans la salle de fête longtemps avant l'arrivée du public, surveillant l'organisation de la fête: tout comme la colonie du Caire au grand complet.

Le résultat matériel se répandra en bienfaits spirituels et moraux sur le monde en guerre. Et le Dr. Vischer, Président du Comité, présent au Bal, pourra, dans deux jours, reprendre le chemin de Genève, heureux de sentir combien est appréciée en Egypte, l'oeuvre suisse de Genève.

ZETTE.

Parmi nos Sociétés...

Fête de Pâques du Cercle Suisse

Le 4 Avril, voyait se réunir au Cercle du Caire parents et enfants de la Colonie suisse, pour la Fête de Pâques. Le jardin avait été artistiquement décoré de fleurs et de pins symboliques dessinés par Mesdemoiselles Schott. Monsieur Tchanz avait présidé à l'exécution du plancher mobile qui recouvrait le jeu de quilles; innovation très heureuse — et qui fait gagner beaucoup de place. M. F. Klausner avait la direction du Buffet. Un programme de jeux avait été préparé par les soins de Monsieur Schuler aidé du bibliothécaire. Tout avait été combiné pour faire passer à nos enfants d'agréables moments et l'animation qui régna Rue Hawagati jusqu'à la fin de l'après-midi fut bien la preuve de la réussite de tant d'efforts conjugués et parfois anonymes. Les concours étaient dotés de prix offerts par le Cercle. Mais il nous faut remercier ici très spécialement Monsieur Pavid qui nous fit la surprise d'envoyer une série d'œufs en nougats qui furent certainement du goût de leurs heureux propriétaires. Ainsi, petits, moyens et grands eurent la possibilité de prouver leur adresse ou leurs aptitudes sportives. Et ceux qui ne gagnèrent pas de prix — dura le... sed lex — partirent cependant les mains pleines d'œufs colorés par les soins de dames dévouées, dont Madame Stächerli. A.J.P.

LE BAL SUISSE DE LA CROIX-ROUGE

Le résultat financier du Bal suisse de la Croix-Rouge a été aussi brillant que le succès mondain, puisque une somme de plus de 700 L.E., nous dit-on, a été recueillie.

Madame Brunner, dans l'impossibilité de remercier individuellement chaque personne à l'heureuse collaboration de qui, est due la belle réussite de cette Fête, remercie très vivement chacune et chacun et tient à exprimer en particulier, sa gratitude à M. A. Gropi ainsi qu'à son personnel, dont le dévouement et le désintéressement lui furent des plus précieux.

Services Divins



EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE 14, Rue de la Poste (Tél. 24249).

Dimanche 26 Avril 10. 15 a.m. Culte en allemand.

Pour tout ce qui concerne l'Eglise, prière de s'adresser au pasteur Widmer, Tél. 24249 ou R. 1802.

EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE 39, Avenue Fouad 1er

Dimanche 26 Avril 10 h. — Monatlicher Gottesdienst in deutscher Sprache. 11 h. — Culte: TRAVAIL PERDU... PEINE PERDUE.

L'Assemblée générale ordinaire est prévue pour le dimanche 3 mai à l'issue du culte. Prière instante à nos membres de bien vouloir réserver cette date.

Adresse de M. le Pasteur Ecuier: 30, Rue Madabegh, 5e étage, appartement 18. Tél. 42199

La Xème et dernière conférence de la série sur le Christianisme et l'ordre mondial aura lieu le vendredi 24 avril, à 6 h. p.m., à l'Oriental Hall de l'Université américaine, sur ce sujet: «Le Christianisme et les chrétiens», en anglais, par le Rev. J.E. Fison (Comment chaque chrétien peut-il, individuellement, collaborer à l'oeuvre de reconstruction envisagée dans les précédentes conférences).

A LA RADIO

Le «Radio Callings» nous annonce que vendredi 24 crt. à 21 h. 19 notre compatriote M. André J. Patry, licencié ès-Lettres de l'Université de Genève et Lecteur à l'Université Fouad 1er, fera à l'Egyptian State Broadcasting une causerie concert sur le musicien français Emmanuel Chabrier, avec le concours de Mme Madeleine Soulon et de M. Hans Hickmann.

Les amateurs de Radio et de musique ne manqueront pas d'être à l'écoute vendredi soir à 21 h. 10.

A L'ATELIER

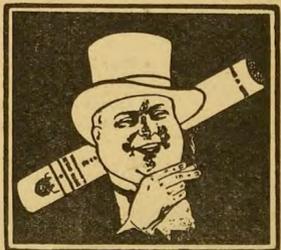
Mercredi 22 avril à 6 heures p.m. à l'Atelier, 2 rue St-Saba, aura lieu la conférence de M. Jean Mazuel, docteur ès-Lettres, professeur aux Universités du Caire et d'Alexandrie. Sujet: «Le Pacifique, sa découverte, ses races, ses problèmes». La compétence du conférencier nous fait recommander tout spécialement cette conférence à nos lecteurs.

Le Comité de l'Atelier a l'honneur de vous inviter à l'inauguration du Salon de la Photographie 1942 qui aura lieu le samedi 25 avril 1942 à 5 heures 30 p.m., sous la présidence d'honneur de S.E. Ahmed Kamel pacha, Directeur Général de la Municipalité. (L'Exposition restera ouverte jusqu'au 4 mai 1942).

DELEGATION DU COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE BUREAU D'ALEXANDRIE

La Délégation du C.I.C.R. est très reconnaissante aux Suisses qui ont bien voulu prêter des meubles pour l'installation du bureau d'Alexandrie. Il lui manque cependant encore quelques tables et chaises, qui seraient les bienvenues; les personnes, qui seraient à même de satisfaire à notre demande, peuvent les envoyer au Bureau de la Croix-Rouge, 7 Rue Fouad 1er, aux heures d'ouverture, soit les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI, de 9h. 1/2 à 12 1/2, ou le MERCREDI après-midi, de 5h. à 6.

CHRISTO CASSIMIS



LES CIGARETTES DES BONS FUMEURS

R.C. Alex. No. 18143

THE LAND BANK OF EGYPT BANQUE FONCIERE D'EGYPTE Société Anon. Egyptienne fondée par Décret Khédivial du 10/1/1905 Siège Social à ALEXANDRIE CAPITAL £ 1.000.000 — RESERVES & PROVISIONS £ 805.000 Prêts sur Hypothèques à long ou court terme Acquisition de créances hypothécaires Acceptation de capitaux et dépôt avec ou sans intérêts

S.A. TUNGSRAM - ZURICH SUCCURSALE D'EGYPTE LE CAIRE ALEXANDRIE 20, rue Cheikh Abou el Sebaa B.P. 1885 — R.C. 10294 26, Bld. Saad Zaghloul B.P. 587 — R.C. 8052 VALVES DE T.S.F. APPAREILS DE RADIO LAMPES ELECTRIQUES PIECES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES RADIO.

LANGUES FRANÇAIS ANGLAIS ARABI ALLEMAND ITALIEN ALEXANDRIE LE CAIRE HELIOPOLIS STENO PITMAN - DUPLOYE DACTYLO COMMERCE COMPTABILITE VIVANTES

Comptoir National d'Escompte de Paris AGENCES EN EGYPTE dépendant exclusivement de l'administration de leur Siège de Londres ALEXANDRIE — LE CAIRE — PORT-SAID TOUTES OPERATIONS DE BANQUE LOCATION DE COFFRES-FORTS A DES CONDITIONS AVANTAGEUSES

COMPTOIR DES CIMENTS

Société Egyptienne de Ciments Portland Tourah et Helwan
 Portland Cement Company
 Siège Social: LE CAIRE, 21, Avenue Fouad Ier, Immeuble « La Genevoise »
 B.P. 844, Téléphone 46025
 Bureau: à ALEXANDRIE, Rue de la Poste No. 10
 B.P. 397, Téléphone 21579

CIMENT PORTLAND ARTIFICIEL

Garanti conforme au *British Standard Specification for Portland Cement*, ainsi qu'aux spécifications du Gouvernement Egyptien.

“ SUPERCRETE ”

Ciment à haute résistance et à durcissement rapide

SEAWATER CEMENT

Ciment Portland Artificiel spécialement fabriqué pour travaux exposés à l'attaque des eaux de mer et des eaux sulfatées.

PRODUCTION ANNUELLE : 600.000 TONNES

Banque Belge et Internationale en Egypte

Société Anonyme Egyptienne
 Autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929

R.C. Caïre No 39 — R.C. Alex. No 692

Capital souscrit... L.E. 1.000.000
 Capital versé... L.E. 500.000

*Siège Social au Caïre: 45, Rue Kasr El Nil
 Siège à Alexandrie: 10, Rue de Stamboul

« Traite toutes opérations de Banque »

IONIAN BANK LIMITED

Fondée en 1839

Siège Social: 25/31, Moorgate, LONDRES E.C. 2

Capital autorisé: £ 1,000,000. Capital Souscrit et versé: £ 600,000
 Fonds de Réserve: £ 75,000

Succursale en Egypte: 10, Rue Adib, ALEXANDRIE
 Agences: Benha, Beni-Suef, Damahour, Fayoum, Mansourah, Minieh, Tantah, Zagazig.

Succursales et Agences en GRECE et à CHYPRE

Toutes opérations de Banque. Caisse d'Epargne.
 R. C. No. 574 — Alexandria.

DEWAR'S WHISKY

MENA HOUSE HOTEL PYRAMIDES CHAQUE SAMEDI DINER DANSANT

Prière de réserver les tables d'avancé. Tél 96812-3-4

BARCLAYS BANK (DOMINION, COLONIAL AND OVERSEAS)

LONDON OFFICES:

29, Gracechurch Street, E.C. 3, Circus Place, London Wall, E.C. 2
 Oceanic House, 1, Cockspur Street, SW. 1

CAPITAL SUBSCRIBED £6,975,500 — Capital Paid Up £4,975,500
 Reserve Fund £ 2,600,000

C. R. Alexandria No. 92

OVER 500 BRANCHES

Egypt, Sudan, Palestine, Cyprus, Eritrea, Ethiopia, Union of South Africa, Rhodesia, Kenya, Uganda, Tanganyika, Portuguese East Africa, Nyasaland, South West Africa, British West Africa, British Guiana, Mauritius, Liverpool, Manchester, Gibraltar, Malta and New York.

HEAD OFFICE: 54, LOMBARD STREET, LONDON, E.C. 3.

BARCLAYS BANK (Canada), Montreal and Toronto.

The Bank acts as Correspondent for Home, Colonial and Foreign Banks.

AFFILIATED TO BARCLAYS BANK Ltd. (TOTAL RESOURCES EXCEED Lstg. 500,000,000)

LES LETTRES SUISSES ALEMANIQUES LE MONDE, DE FEDERER

(suite de la page 1)

Mais l'on perçoit aussi en vous l'influence d'une autre famille: celle des Révérends Pères qui vous ont éduqué. Ils étaient plus et mieux que des régents. N'ayant pas d'enfants selon le siècle, ils vous appartenait davantage; ils exerçaient à votre égard une paternité plus immédiate. Ils avaient le cœur plus libre pour s'intéresser aux élans du vôtre; aucun souci ne les empêchait d'offrir bien leur esprit en vue d'offrir celui de leurs élèves. Vous étiez, avec vos camarades, le seul objet de leur cure d'âme et de leur ambition. C'est de là que vous vient la tendresse patiente et désintéressée — ni virile ni féminine entièrement, — pair quotidien des âmes, qui n'est pas le pain des forts, et encore moins de la galette.

Puis c'est la vie, bien plutôt que leurs enseignements, qui tempéra vos imaginations. Prier et agir, et ne pas s'occuper du reste — honneur, philanthropie, subtilités, — savoir s'en tenir, ne point perdre de temps, faire une seule chose à la fois, « la chose nécessaire », toute cette exigence chrétienne et pratique, vous l'avez incarnée dans la vieille Mätteleseppi, sévère et prosaïque, très bienfaisante et un peu ridicule.

Dans la vieille Mätteleseppi, et dans *Mademoiselle Thérèse*, la rude servante de presbytère, dont nul autre que vous ne pouvait écrire l'histoire. Cette femme au crâne épais, à la voix claironnante... est-il vrai que sa sainteté bornée vous ait guéri du modernisme, et que vous ayez adopté pour finir les oeillères de sa dogmatique? Peu m'importe l'anecdote, et l'outrance de ce personnage n'est qu'un agréable divertissement. Nous avons ici le portrait d'un curé, à côté d'elle, Johann Keng, qui fut en réalité Heinrich Federer. Cette paroisse de Lachweiler dont il fut desservant, je sais aujourd'hui qu'elle est quelque part dans le Toggenbourg. Il me semble que j'y ai passé. Vous étiez alors exilé d'Obwald.

Du grand séminaire à la petite cure, je vous ai suivi, Ferdinand Fabre de chez nous. Vous n'étiez pas Tigra, ni Lucifer. Quand il plut à l'évêque de vous envoyer là, vous avez vu le bon côté de ce partage. Vous avez simplement regardé la carte du pays: la station de chemin de fer est à deux lieues; alors il n'y avait pas même de voiture postale; l'altitude est précisément celle qu'il faut à ma santé. Et tous les avantages de la solitude... Mais ces avantages, sont-ils bien tous de l'ordre spirituel? Il aura le temps d'étudier et d'écrire, ce vicar, de se mettre au courant des idées modernes. Il ne sera pas en vue dès l'aurore,

assurément, encore moins un de ces pretres vieux jeu, endormis dans leur besogne, mais bien l'homme éclairé du village, qui combat pour l'hygiène à l'école, pour la hausse du traitement de l'instituteur, pour la propriété du foyer, sans quoi il n'est pas de propriété morale. Il dénoncera les abus de la superstition, afin de mettre en évidence l'essentiel de la foi. Et pour cette sainte polémique à quoi bon user de la feuille diocésaine, que le peuple ne lit pas? Pourquoi mettre la chandelle sous le boisseau. C'est dans le journal du chef-lieu qu'il faut créer une rubrique, et là, montrer à tous que l'Eglise n'est pas une chose d'autrefois, mais l'éternelle vérité qui s'adapte aux circonstances nouvelles. Qui sait? Lorsqu'on aura découvert sous son pseudonyme le jeune curé de Lachweiler, n'y aura-t-il pas une sanction à ses mérites: une chaire de professeur, et bien plus tard, tout au bout du long ministère, l'épiscopat? Mais encore faut-il, en attendant, répondre aux besoins coutumiers de cette paroisse, ne pas brusquer la commission scolaire, qui fait ce qu'elle peut, et croit faire ce qu'elle doit, ne pas troubler les agonisants par de longues prières éloquentes. Ils n'en demandent pas tant, vos gens de Lachweiler, être simple, être pratique selon leur point de vue, être en tout point pareil au vieux curé. Ressemblez-lui donc, à votre prédécesseur, qui n'avait pas peur, lui, de fermer les yeux des morts, et se préoccupait beaucoup moins d'ouvrir les fenêtres des vivants.

Dans cet effort pour aérer le sanctuaire, il est vaincu, le moderniste, par le bon sens obstiné de sa vieille servante. Il deviendra un prêtre comme les autres (C'est le retour à Seldawyla). Mais je me demande, Federer, si vous avez vraiment triomphé à sa défaitte. Vous avez souri à ses chimères. C'est que vous regardiez les âmes de si près, avec un tel parti-pris d'affection, que vous ne saviez plus comment on condamne. Vous étiez celui qui vient du Ranft avec son chalet et son bâton; il descend lentement un valloir vert de l'Obwald, les yeux fixés sur les montagnes grises et sur Dieu qui s'y promène en béni-sant le pays; vous gardiez toujours ce saint préjugé que la situation n'est pas désespérée. Le père prodigue, songe-oreux et vagabond, la mère résignée et catholique habitaient avec vous, en esprit, paisiblement, dans votre petite chambre de Zurich, avec les vieux livres et le crucifix. Et vous aviez toujours cette région de l'enfance devant les yeux, canton de l'univers où rien ne peut rester secret, et qui se reflète en un lac vert, profond et sans tempête. Vous êtes resté ainsi plus de vingt ans, à vous rappeler tant d'expériences, à nous les conter plaisamment. Et de temps à autre, en pensée, comme jadis, vous passiez les montagnes pour assister à la mort d'un pontife, ou pour rencontrer lâbas les amis du Poverello.

Charly Clerc

GENEVE FETE SES DEUX MILLE ANS D'EXISTENCE

(Suite de la 1ère page).
 Genève est le centre d'un rayonnement considérable d'idées et sans parler des raisons multiples que l'on peut avoir de l'aimer, il est indéniable qu'elle a jeté dans le monde des ferment spirituels d'une grande vitalité et dont on peut espérer qu'ils n'ont pas encore perdu toute énergie. Nulle ville qui, avec le sens farouche du particulier, ait à ce point la curiosité du général et de l'universel; nulle qui, menant sa vie intérieure avec netteté, pense si largement. Nulle ville encore où l'on puisse mieux goûter les douceurs de la campagne sans presque sortir des remparts et où l'on se laisse aller à cette exaltation cérébrale, cette espèce de vertige in-

tellectuel que l'on recherche dans les métropoles. Genève, sans doute, n'est pas Paris, mais à qui connaît Paris, à qui y a vécu et peiné, que Genève est douce, qu'elle est propice à la méditation et au travail de l'esprit!

Et puis, Genève a sa rade: autant dire un enchantement, un enchantement et une féerie qui se renouvellent chaque jour pendant au moins sept mois de l'année. Je suis sûr que les Helvètes qui descendent sur les rives de notre lac au printemps de l'année 58 avant notre Seigneur en furent éblouis. Depuis eux, elle n'a fait qu'embellir et de toutes les étonnantes que l'on a voulu découvrir dans la cité du bout du lac, celle-ci me paraît la plus certaine et la plus émouvante: beauté de la rade.

Maurice KUES.

**CONFISERIE — TEA-ROOM
BAR
JEAN LOQUES**
 Rue Soliman Pacha, Le Caïre
 Service à domicile.

FRED STABLE, SON & Co.
 Importateurs: charbon de terre.
 Exportateurs: graine de colon.
 Agents Maritimes.
 Agents d'Assurance, Compagnies:
 The PHOENIX ASSURANCE COY.
 Ltd. of London (Incorde),
 NATIONAL INSURANCE Co of Egypt
 (Vie et Automobiles).
 BUREAU: 11, Rue Port Est.
 B.P. 1532. Rép. Comm. 22144.
 Téléphones: 22755 et 22226.

THE KING GEORGE
 Cigarettes Manufactory
 Specially hand made
 sold by
 GEORGE KYRIACOU
 4, Boulevard de Ramleh
 ALEXANDRIA-Egypt

KAMAL
 177 Rue Emad El Dine
 (en face Magasin Adès)
 Maison spécialisée pour la vente d'articles Bonneteries Hommes — Chemises, Pyjamas, Robes de Chambre prêts et sur mesure.

Macdonald's
 Special Soda Water
 Makes a Good Drink Taste Better
 MACDONALD'S MINERAL WATERS
 2, Sharia Cattasout, Tel. 50770, CAIRO.

Préservez votre santé en buvant
 Les Eaux Gazeuses
 N. SPATHIS
 Marque déposée
 La boisson saine et rafraichissante par excellence

**AUTOMOBILES
PEUGEOT - NASH**
 Voitures Neuves et d'occasion
 Bicyclettes Raleigh Rudge - Hercules
 Facilités de paiement
G. PAVID & Co
 Rue Elfy Bey
 Le Caïre. — R.C. 1382

**ÉLECTRICITÉ
LUIGI MASCHIO**
 13, Rue Sâlim Kaptan — Tél. 27872
 ALEXANDRIE-Egypte
 Tous genres d'applications.
 Canalisations électriques pour force et éclairage.
 Sonneries, Microphones.
 Réparations de dynamos, etc.
 Bonnes références

**MONTRES
DE QUALITÉ**
 chez
O. DUSONCHET & FILS
 2, Av. Fouad Ier, LE CAIRE
 Maison suisse fondée en 1890

BANQUE OTTOMANE
 FONDÉE EN 1863
 CAPITAL ... Lstg. 10.000.000 VERSE ... Lstg. 5.000.000
 RESEVES ... Lstg. 1.250.000
 LONDRES MANCHESTER ISTANBUL
 AGENCES EN EGYPTE:
 ALEXANDRIE — LE CAIRE — MOUSKY — ISMAILIA — MINIEH — PORT-SAID — MANSOURAH — GENEIFA — PORT-TEWFIK.
 Agences dans toutes les Principales villes de:
 TURQUIE — CHYPRE — IRAK — IRAN
 PALESTINE — TRANSJORDANIE.
 La BANQUE OTTOMANE traite toutes sortes d'Opérations de Banque.
 R.C. Alexandria 143

POUDRE SUISSE
 née en 1909
 Saison 1^{re} Août au 31 Juillet
 et durant toute l'année
 Beauté et santé de la Peau
 Weiser Chemical Laboratory.
 Weiser's Pharmacy: 12, Avenue Fouad Ier, Le Caïre
 et toutes pharmacies et drogueries importantes de l'Egypte.

Garantie
 L'emballage et la capsule de garantie de l'huile TONELINE préviennent la fraude.
 vérifiez la capsule
TONELINE

DISQUES-GRAMOS-RADIOS
 chez: **VOGEL & Co.**
 LE CAIRE :
 16, Sh. Adly Pacha
 ALEXANDRIE :
 28, Rue Chérif Pacha

Chauffez-vous et faites votre cuisine au gaz
 CHAUFFE-BAIN depuis P.T. 1200
 1er versement P.T. 210, et 11 mensualités de P.T. 90
 CUISINE AVEC FOUR depuis P.T. 730
 1er versement P.T. 125, et 11 mensualités de P.T. 55
LEBON & Cie.
 Rue Sidi Metwalli No. 14 — ALEXANDRIE

FE10
 Visite inattendue? ...
NESCAFÉ
 vous permet d'offrir à la minute un délicieux café.
 Le café sans cafetière
 c'est un produit NESTLÉ

FIRE, LIFE BURGLARY,
 MOTOR CAR & INSURANCE
Guardian Assurance Company, Limited
 FIDELITY
National Guarantee & Suretyship Ass^{ns}, Ltd.
 Low Rates — Absolute Security
 Claims Promptly and Liberally settled.
HEWAT BRIDSON & NEWBY
 ALEXANDRIA: 6, Rue de l'Ancienne Bourse. Tel. 21224
 CAIRO: 50, Sharia Kasr el Nil. Tel. 43005.

ZENITH
 la perfection absolue dans la mesure du temps
 Records mondiaux de précision aux concours des grands observatoires astronomiques.

LA CIBA MET A VOTRE DISPOSITION:

- Pour la laine
 Colorants Néolanés et Acides
- Pour le Coton et la Viscose
 Colorants à la Cuve et Cibagènes
 Chloranilines lumineuses et directes
- Pour la rayonne acétate
 Colorants Cibacète
- Pour la teinture et le finissage
 Sapomine - Albalax - Ultravon - Silvalol

SOCIÉTÉ POUR L'INDUSTRIE CHIMIQUE À BALE (SUISSE)
 Agence pour l'Egypte et le Sudan: A. Bress & Co., Le Caïre, P. O. B. 257.